

Atelier 2 : mise en commun des pratiques : faire savoir les savoir faire, échanger

Animation et synthèse : Jérôme Berthoud et Danièle Warynski

Annonce de l'atelier:

La Plateforme, notamment, pour objectif de mutualiser les expériences et les compétences en animation.

L'un des axes principaux, et peut-être prioritaire, de travail est de répertorier les lieux, les acteurs, les actions dans les différents champs de l'animation, d'identifier les projets d'animation, les savoir-faire locaux et de les mettre en réseau.

Un tour de table permet d'entendre les attentes de chacun :

- Echanger des savoirs, communiquer les savoir-faire
- Connaître d'autres gens et ce qui se fait dans d'autres cantons
- Comment intégrer de nouveaux animateurs
- Mettre en commun des informations concrètes
- Entretenir des contacts avec d'autres animateurs, surtout quand on est seul dans animateur dans son lieu de travail
- Se questionner sur notre identité : qu'est-ce que nous amenons de spécifique comme animateurs ?

La question proposée aux participants est : comment répertorier

- a. Les lieux et les acteurs ?
- b. Les actions ?

COMMENT REPERTORIER LES LIEUX ET LES ACTEURS

Rappel des statuts :

Article 4. Membres

Peut devenir membre de la Plateforme tout-e professionnel-le formé-e ou travaillant dans l'animation socioculturelle, étudiant-e, lieu de formation, employeur, association, usager-ère, organe ressource concerné par l'animation socioculturelle.

L'association est composée de membres individuels et collectifs.

« Tout professionnel formé ou travaillant dans l'animation socioculturelle » : la définition se veut-elle large ou stricte ? quelle ouverture pour les futurs détenteurs de CFC ? pour les animateurs non diplômés qui travaillent dans les services d'animation en EMS ? pour les socio-thérapeutes ? les scouts, les cadets ? etc.

Se dégage de l'échange entre les participants de l'atelier la volonté d'ouvrir la Plateforme au maximum.

« on risque de s'appauvrir à fermer. Il faut voir large, ouvrir à toutes les personnes intéressées, et éviter que cette diversité de membres soit un frein en se donnant des moyens et des outils pour avancer sur les différents dossiers. »

Quelques questions émergent de la discussion :

- Comment penser formation et emploi ? Par exemple, l'AVDEMS forme en 18 mois des animateurs en psychogériatrie, formation qui risque d'être supprimée au profit du CFC. Un responsable aura-t-il intérêt à engager le détenteur d'un CFC en regard des nécessités de son service ?

- Un groupe d'animateurs en EMS (établissements médico-sociaux) organise tous les 3 à 6 mois, depuis des années, des réunions, suivies d'un procès-verbal. Quel partenariat établir entre ces organisations confirmées par l'expérience et la Plateforme ?
- Les animateurs en EMS ne se reconnaissent pas a priori dans l'animation socioculturelle. Ils parlent plutôt d'animation psychiatrique. Plusieurs ont été néanmoins présents lors de la tournée, et semblent souhaiter y adhérer. Comment intégrer ce domaine d'animation dans la Plateforme ?
- On peut imaginer, dans une visée de promotion de l'animation, qu'un service de marketing approche des décideurs, des employeurs en voie de procéder à un engagement, pour faire valoir l'apport de professionnels de l'animation.
- Des animateurs voient leur fonction se charger de tâches de gestion (ressources humaines, bâtiment, suivi de budget,...) et réalisent qu'ils accomplissent à bon compte pour l'employeur un travail d'administrateur. Que faire valoir dans ces cas et comment ?

Quelles informations recueillir lors de l'inscription des individus et des collectifs ?

Quelques propositions de données à recueillir :

Statut : individuel ou collectif

Répartition : canton

Type pour le statut individuel : professionnel-le, étudiant-e, formateur-trice, employeur, bénévole, militant associatif, usager-ère, autre

Type pour le statut collectif : lieu d'animation, lieu de formation, employeur, partenaire financier, collectivité publique, média, autre

Coordonnées personnelles :

Nom / Prénom / Adresse postale / Téléphone / Fax / Téléphone mobile/ Email

Formations suivies / Année de diplôme

Coordonnées d'une organisation :

Nom de l'organisation / Adresse / Téléphone(s) / Fax / Téléphone mobile / Email / Site

Champs dans l'animation / publics visés

Quelques réflexions émergent de la discussion :

- Garantir la confidentialité des données en donnant à cocher, pour chaque information, si la personne en autorise la diffusion hors de l'administration de la Plateforme
- Penser à fixer une limite d'âge minimum pour adhérer à l'association ?
- Etablir un formulaire à remplir pour chaque type de membre
- Certaines données (comme les formations suivies) ne devraient être recueillies que sur la base d'un projet d'action ou d'étude clairement communiqué.
- Les bases de ce répertoire pourrait faire l'objet d'un groupe de travail.

COMMENT REPERTORIER LES ACTIONS

Les participants proposent l'élaboration d'un canevas qui permette de recueillir, de classer et de prendre rapidement connaissance des actions menées dans les différents champs de l'animation.

Ce qu'il contiendrait reste à définir : point de départ (problématique, demand,...), public visé, objectifs, moyens mis en œuvre, déroulement, résultats, etc. etc.

Sont envisagées :

- Des fiches d'activités, d'actions, de projets menés dans les différents domaines de l'animation
- Des fiches de personnes ressources, qui peuvent proposer des compétences, ouvrant sur une bourse d'échange des compétences
- Un annuaire des ressources d'animation expérimentées et recommandées : lieux de sortie, attractions, artistes, intervenants, fournisseurs divers, etc.

Deux idées sont proposées pour la Plateforme

- Un groupe de travail qui structure ces différents fichiers, et élabore les canevas de recueil de données
- La mise sur pied d'une formation en marketing, promotion et communication